



## COMMUNIQUÉ

### **NON à la caisse publique, OUI à la TVA**

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois a donné les mots d'ordre suivants en vue des votations fédérales du 28 septembre 2014.

Non à l'initiative populaire pour une caisse-maladie publique. Ce projet relancé par la gauche après plusieurs échecs cuisants en votation n'apporte aucune solution sérieuse au principal problème du système de santé : l'explosion des coûts. Une caisse maladie publique n'aura aucun effet sur le vieillissement de la population, l'augmentation du prix des traitements de plus en plus performants et la consommation de soins de confort. Les primes ne baisseront donc en aucun cas. Au contraire, elles augmenteront même dans les régions puisque chaque canton connaîtra une prime unique. De plus, coûts administratifs qui seraient éventuellement économisés par le regroupement seront immédiatement redépensés vu le besoin de coordination accru d'une colossale caisse étatique. L'exemple de la faillite permanente de la sécurité sociale en France est suffisamment parlant pour rejeter ce projet.

OUI à l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ». Ce texte demande que les restaurants soient imposés avec le même taux que les échoppes qui vendent de la nourriture à l'emporter, respectivement la livraison de denrées alimentaires. Il appartiendrait au Parlement de fixer ce taux, qui pourrait s'aligner sur le taux actuel de 2,5% ou être un peu plus élevé pour éviter des pertes de recettes trop importantes. La restauration est une branche économique fondamentale qui offre des centaines de milliers d'emplois et forme de nombreux jeunes. Une TVA non-discriminatoire est un signe important pour cette profession exigeante.

**UDC Jura bernois**  
19 septembre 2014  
[www.udcjb.ch](http://www.udcjb.ch)